



**SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 D'INFORMAZIONE
 D'INFORMAZIONE**

**AGRICULTURE
 UN MONDU
 À RIFÀ** P5 À 7



Photo DR

1,60€



**SOLIDARITÉ
 LES MAKERS
 CORSES
 EN RÉSEAU
 P8**

**KAMPÀ P2 • ÉDITO P3
 OPINIONS P4 • ÉCONOMIE P10
 STÀ IN CASA P11
 CARNETS DE BORD P12
 ANNONCES LÉGALES P14**



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

CI MANDANI DI PETTU
À I MTRAGLIOSI
VISTUTI COSÌ?

SIMU IN GUERRA.
UN SI PÒ MICCA
CRITICÀ LI: SARIA
IRRESPUNSI VOLE



KAMPÀ

SOMMAIRE

OPINIONS

P4

COVID 19

AGRICULTURE

UN MONDU À RIFÀ

P5



SOLIDARITÉ

LES MAKERS CORSES EN RÉSEAU

P8

ÉCONOMIE

DE LA CONJONCTURE AUX CONJECTURES

P10

STÀ IN CASA

P11

POLITIQUE **CARNETS DE BORD**

P12

ANNONCES LÉGALES

P14

CORONAVIRUS COVID-19*Pour faciliter l'information pendant la période actuelle**alors qu'une épidémie frappe cruellement**de très nombreux pays et singulièrement le nôtre,***ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE***souhaite anticiper la situation et répondre**aux aléas du confinement et de la distribution**par la Poste en favorisant**volontairement le maintien du lien social.**Que vous soyez lecteur habituel ou pas,**abonné ou pas, vous pouvez télécharger gratuitement**notre hebdomadaire à compter sur notre site***www.icn.corsica***à partir d'aujourd'hui et ce jusqu'au**rétablissement des conditions de vie normales.**~ Paul Aurelli et toute l'équipe du journal ~*

U biotu

D ipoi ch'ellu hè spuntatu inde l'attualità u Covid-19, ci pari ch'ella si s'ighi firmata a pianetta sana. È ùn hè micca solu un affari liatu à u cunfinamentu ricenti chì si generalizeghja, à pocu à pocu. Dighjà prima di què, ùn si parlava più chè di u Coronavirus. Ind'i ghjurnali, à a radiu, à a televisiò è nant'à i reti siciali, hè un marosulu senza fini chì ùn s'hè ancu sciappatu nant'à i scogli dipoi simani è simani. Trà tutti quilli chì si pigliani pà sperti diversi o pà epidemiulugisti, semi sirvuti da a mani à a sera. È dunqua, cresci un sintimu chì s'imponi à noi tutti: aldilà di què, ùn si passa più nulla, o in tutti i casi ùn si ni parla più! Tutti i nutizii ditti «classichi», com'è i «fatti diversi» internaziunali, naziunali è lucali, sò spariti. Tutti l'iniziativi pusitivi è sempri mantinuti, malgradu un'attività ridutta à più pudè inde certi settori, parini muti. A ghjurnata infurmativa di u mumentu si cumponi cusì: un ramentu, a mani, di i sciffri di i cuntaminati è di a murtalità publicati a sera nanzu; una sfilata d'invitati pulitichi, ecunomici, siciali, di u mondu di a saluta chì «spazzani u disertu» durante ori è ori; a famosa cunfarenza di stampa di a sera cù i dati di l'evuluzioni di l'epidemia, eppo a stonda di sciaccamanati à i balconi pà i parsunali di i stabilimenti di saluta è ciò chì omu hà chjamatu «l'eroi di u cuttidianu». Ed hè una riturnella chì si canta à voci rivolta, tutti i ghjorni. S'ellu ùn si pò cà subiscia ssa situazione, ci voli à di calcosa d'evidenti è crudu: si cumencia ad avenni una techja! Diventa ancu, parlandu francu è chjaru, difficiuli di truvà calcosa à scriva in ssi tempi di biotu intersiderali. Ma semi sempri qui è ci trica chì, puru s'ellu ci vularà ad aspittà una stonda, tuttu vultessi prestu à a nurmalità, da chì nutrisciaci, tutti quant'è no semi, cù un'altra man-ghjusca cà quilla chì c'hè pruposta, è chì hè à a limita di l'indigestioni cullitiva! ■ **Santu CASANOVA**

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™

Directeur de la publication – Rédacteur en chef : Paul Aurelli (06 86 69 70 99)
journal@icn-presse.corsica

BUREAU D'AJACCIO & RÉDACTION

• Chef d'édition Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr
• 1^{er} secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris • eric.patris-sra@icn-presse.corsica

BUREAU DE BASTIA 1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

• Secrétariat Bernadette Benazzi Tél. 04 95 32 04 40
• Annonces légales Albert Tapiero Tél. 04 95 32 89 92
• 1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia, Tél. 04 95 32 89 95
Société locataire-gérante des titres et marques – Principaux associés : PA, AG, JFA, GA, PLO.

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia
CPPAP 1020 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR • Alliance de la presse d'information générale
Fondateur Louis Rioni



HUMEUR

Il était une fois

Le temps venu, chacun racontera avec ses propres maux son histoire familiale bousculée par cet hôte maléfique qui empoisonne le monde depuis plusieurs semaines. Mais l'heure n'est pas aux analyses face à une situation qui nous échappe. Restons chez nous, et prenons soin de nos cocon/finés pour que d'autres, héros en première ligne, puissent combattre l'ennemi. Restent nos anciens ou nos âmes errantes, enfermés dans des lieux qui n'ont rien de châteaux de conte et où le manque de personnel et de moyen se heurte depuis des lustres à une logique de rentabilité!

Pour ne pas les perdre de vue ou plutôt de voix, pour nous assurer qu'ils vont bien et pour nous rassurer, nous prenons de leurs nouvelles. C'est ce que je fais, régulièrement. J'effleure cette touche «appeler» sur mon portable. J'écoute ce silence de quelques secondes qui me paraît une éternité et j'ai peur que ce ne soit pas sa voix au bout de ce fil d'Ariane - auquel je me raccroche pour ne pas perdre notre lien - mais celle, pré-enregistrée, sur un répondeur. Mais c'est elle qui décroche et qui me dit dans un éclat de rire ces mots que je pensais peut-être trop fort: «Ah! vous êtes toujours en vie». Elle me raconte son quotidien dans sa chambre de 13 m2, ses repas pris désormais seule avec pour unique compagnie cette télé qu'elle ne regarde plus. «Pas besoin d'en rajouter. Quatre de mes amis sont morts, ici, cette semaine et ils ne sont pas comptabilisés» ajoute-t-elle dans un éclair de colère. Elle enchaîne en me parlant de ce livre -souvenirs d'une journaliste - qu'elle n'a pas lu pour tuer le temps mais pour s'y transporter. Elle n'a pas peur de me dire qu'elle souffre de l'absence des autres mais elle me demande de ne pas m'inquiéter puisque le silence ne l'effraie plus. Enfin, après quelques bises imaginées autour d'un gâteau invisible, je la quitte car ces appels journaliers la fatiguent, un peu. Je lui dis à demain sans savoir si nos voix se mêleront encore, car son confinement dans cette chambre d'Ehpad ne ressemble en rien à celui d'une princesse au bois dormant.

Il était une fois, un jour anniversaire, celui de ses 99 ans. Nous étions loin, dans nos confinements. J'écris cette dernière phrase en sachant ce qu'elle peut dire ■

Dominique PIETRI

LA TROISIÈME GUERRE MONDIALE

Il était une fois, en Sicile, un marais asséché. Il avait pour nom La Camarine, mais sa véritable histoire s'était perdue dans la nuit des temps. Il se trouva, impromptu, des gens doctes ou insensés, impénitents chercheurs de trésor, qui entreprirent de creuser l'ancienne étendue d'eau alors réduite à l'état de couches de boues putrides pluristratifiées. Or, loi de la Nature et chose admise depuis l'apparition des premiers hommes, sur la planète Terre, plus on remue plus ça pue! Adonc, funeste conséquence, l'odeur libérée par les fouilles engendra des nuages méphitiques, qui enfantèrent de la peste. Fait d'autant plus déplorable que l'oracle d'Apollon avait prévu la survenue de pareille calamité. Sans obtenir l'oreille des décideurs... Etonnant, n'est-il pas, cette constance à balayer d'un revers de main méprisant les avis les plus autorisés, chez les sujets ayant pouvoir de décision...

En France, en l'état actuel, face à cette épidémie de peste moderne, à défaut de tester sur une grande échelle, on sonde. Ce qui, convenons-en, est d'un intérêt oiseux mais d'une réalisation moins coûteuse et plus facile. Ainsi par exemple, il ressortirait d'une récente «étude» que 26% des personnes interrogées attribuent l'apparition du Covid-19 à une manipulation savante en laboratoire. Pis, pour 17% des sondés, il ne s'agirait pas d'une bavure mais d'un acte délibéré. Qui est le vrai coupable ou le faux innocent dans cette histoire ? Le sondage n'en dit rien. Guerre bactériologique ou pas ? Il n'en demeure pas moins que le coronavirus sévit. Face à des maux similaires, Imhotep, du vivant du roi Djoser enseignait à ses disciples la conduite à tenir lorsqu'ils se trouveraient face aux pires affections: «A/ C'est une maladie que je vais traiter. B/ C'est une maladie contre laquelle je me battraï pour essayer de la vaincre. C/ C'est une maladie contre laquelle on ne peut rien mais je me battraï tout de même». Près de 4800 ans après J-C nous en sommes toujours là. Et nous sommes en guerre. Avec, une fois de plus, une guerre de retard. En première ligne, des professionnels de santé, des bénévoles, luttent avec un arsenal inadapté et parfois, mais trop souvent encore, sans aucun matériel de protection. N'en déplaise à monsieur le Premier ministre, je me refuse à dire que toutes les mesures prises par son gouvernement furent et sont les plus adaptées face à l'épidémie que nous devons affronter. Se taire serait manquer de respect aux familles endeuillées, mépriser les sacrifices consentis par les nus et les morts, renier tous les miens, détourner les yeux pour feindre d'ignorer l'existence de Vincent, François, Paul et les autres... Se taire serait mentir par omission. Recouvrir d'une chape de plomb la Camarine ne sera pas de nature à nous permettre de sortir vainqueurs du troisième conflit mondial. ■ Dr Paul Milleliri

IL FALLAIT LE DIRE

«L'urgence sanitaire ne saurait se réduire à un débat technique évacuant l'importance des enjeux éthiques et humains qui fondent ce que nous sommes. C'est pourquoi il appartient à chacun de nous de s'exprimer. Ne rien dire reviendrait à acquiescer»

a fait savoir, le 1^{er} avril, Jean-Guy Talamoni. Le président de l'Assemblée de Corse faisait référence au décret du Premier ministre assouplissant l'usage du Rivotril ou clonazépam, un puissant sédatif et hypnotique, dans le cadre de l'épidémie de Covid-19 et en vue de protocoles de soins palliatifs.

On prête à Ambroise Paré la paternité de la devise «Guérir parfois, soulager souvent, soigner toujours».

Mais comment en est-on venu à ce que, dans le pays qui s'honore d'avoir vu naître Paré, des médecins soient aujourd'hui privés des moyens élémentaires leur permettant de soigner pour se voir seulement proposer, non sans une certaine hypocrisie, le moyen de soulager... définitivement ?

Puis être exposés à l'angoisse de n'avoir, à terme, peut-être même plus les moyens de soulager ?

Guerre ou pas, il n'y a pas de moment approprié pour poser cette question et exiger des réponses. ■ EM

AGRICULTURE

UN MONDU À RIFÀ



**Le confinement s'impose!
Mais si certains ont la chance de pouvoir rester confinés,
d'autres doivent être présents sur le terrain, travailler chaque jour.
Les agriculteurs sont de ceux-là: dans les champs, les vergers,
auprès de leurs troupeaux, ils ne peuvent cesser leur activité.
Mais où ira leur production ? Le point avec Nathalie Collette,
directrice de la Coopération agricole Corse*.**

Propos recueillis par Claire GIUDICI





Photos DR

«Ce sont les attentes des consommateurs qui conditionnent l'offre des GMS. Nous avons pris l'habitude de vouloir de tout, tout le temps, et de cuisiner peu.»



Que représente la coopération agricole en Corse?

La coopération agricole est présente depuis 1982 en Corse. L'intitulé FRCA a été officiellement modifié le 7 février dernier : nous nous appelons désormais Coopération agricole Corse. S'organiser sous forme de coopérative, pour les agriculteurs, est un choix, le reflet d'un système de valeurs. Mais ensemble, face aux institutions, aux marchés, à la grande distribution, on est en effet un peu plus fort. Cette structuration permet de mettre en commun les moyens, d'assumer collectivement les responsabilités pour assurer la pérennité d'une filière. Actuellement, nous comptons 27 coopératives dans l'île (voir carte). Ce sont, à 75 %, les viticulteurs et les agrumiculteurs qui ont choisi ce type de structure. Concernant les productions animales, l'organisation en coopérative est à hauteur de 10 % environ, et se situe plus particulièrement dans le sud de la Corse (veau, cabri, agneau de lait, porcins). Les productions maraîchères sont les moins organisées collectivement.

Manger local : en ces temps de crise, on voit que c'est important. Vous aviez fait parvenir aux décideurs une enquête pour déterminer leurs besoins en restauration collective (cantines scolaires, etc.). Avez-vous eu des réponses?

Nous avons eu un premier retour, mais il était assez minime par rapport au très grand nombre de mails envoyés. Il faut dire que cet envoi a malheureusement coïncidé avec l'arrivée de la pandémie. La réflexion est en cours pour que les producteurs locaux puissent répondre aux appels d'offre des différents décideurs publics. Ces appels sont diffusés à des dates différentes en fonction des lieux ou des produits attendus, sont souvent mono-produits... les agriculteurs ne peuvent se concentrer quotidiennement sur les offres diffusées. Puis, nous n'avons pas de mercuriale pour fixer les prix ! À ce jour, seules les entreprises de distribution de denrées alimentaires et de frais peuvent y répondre. Nous souhaitons parvenir à créer une plateforme de digitalisation per-

mettant à l'offre en rencontrer la demande, donc aux agriculteurs de se positionner sur les marchés publics, puis des plateformes de diffusion afin que les produits soient acheminés vers les collectivités qui ont passé commande sans que le producteur ait à se déplacer pour livrer l'une et l'autre. Reste que le produit local peut parfois se prouver en concurrence avec d'autres produits, venus de régions où l'offre est moins chère. En ce cas, il y a une réflexion à mener avec la CdC pour qu'elle compense une part du surcoût. Nous étudions également avec les grandes et moyennes surfaces (GMS) les attentes des consommateurs pour voir comment valoriser au mieux notre production. Il ne s'agit pas de se fermer aux autres ni de refuser la concurrence, bien au contraire, mais de réfléchir sur la façon dont sont organisées les choses. Nous n'avons pas véritablement de grossistes qui se fournissent et diffusent en local : en l'état actuel, les clémentines par exemple, sont commandées par semi-remorques. Elles partent de Corse pour Cavaillon ou Rungis avant de revenir sur nos étals. On est face à un coût environnemental et financier qui peut interroger. La crise telle que nous la vivons va peut-être nous permettre d'y réfléchir.

Si les bateaux ne nous alimentaient plus, la production insulaire pourrait-elle être suffisante en produits frais?

Non, dans la mesure où elle ne proposera jamais la diversité attendue. Puis nos produits ont besoin de débouchés extérieurs ! Puis nous avons peu de légumes d'hiver, peu de pommes, pas de poires, nous n'avons plus de pommes de terre, très peu de fèves, etc. Ce sont les attentes des consommateurs qui conditionnent l'offre des GMS. Nous avons pris l'habitude de vouloir de tout, tout le temps, et de cuisiner peu. On le ressent même en bio. Or du bio hors saison, qui a parcouru 3000 km pour arriver en Corse, est-ce encore du bio ? Notre production bovine est axée sur la viande de veau. Nous n'avons ni lait ni yaourts, on ne trouve pas de porc en frais alors qu'il y a des élevages porcins. Un im-

SOLIDARITÉ

UN RÉSEAU DE MAKERS POUR AIDER LES SOIGNANTS



Un peu partout en Corse, FabLabs, entreprises et particuliers font tourner leurs imprimantes 3D à plein régime pour fabriquer des visières anti-projections. Grâce à leur engagement, chaque jour, environ 300 de ces équipements de protection sont fournis à ceux qui luttent en première ligne contre l'épidémie



En achetant une imprimante 3D pour fabriquer des figurines à ses enfants, Cédric Daudon, psychologue de métier, n'imaginait sans doute pas qu'elle pourrait un jour servir à lutter contre une pandémie. Mais, voulant apporter son aide à sa petite échelle aux soignants insulaires en première ligne face au Covid-19, cet Ajaccien a découvert qu'il était possible de mobiliser son équipement pour fabriquer des visières de protection anti-projections depuis son domicile. Après avoir testé plusieurs modèles, il a ainsi construit de premiers équipements pour un ami pharmacien et pour l'imagerie de l'hôpital de la Miséricorde. Un résultat concluant. «À partir de là, en 3-4 jours tout s'est accéléré. Les soignants ont peur car ils n'ont presque rien pour se protéger. Les appels n'arrêtent donc pas et désormais je fabrique aussi des visières pour l'hôpital de Castelluccio, le centre de rééducation des Molini, mais aussi des ambulanciers, des infirmiers libéraux, et même un Ehpad», raconte le jeune homme qui est désormais monté à une capacité de production d'une dizaine de visières par jour. Voyant les demandes affluer, le 28 mars dernier, il décide dans le même temps de tourner une petite vidéo qu'il diffuse sur Facebook pour mobiliser tout ceux qui possèdent une imprimante 3D sur l'île. Une démarche dans laquelle s'est également engagée le Fab Lab de Corte, qui a ré-ouvert ses portes et relancé ses machines il y a quelques jours. «Tout le monde essaye d'être utile. Cela fait un petit moment qu'on est

ISULA SURELLA **LES MAKERS SARDES SUR LE PIED DE GUERRE**

Mobilisation des makers en Sardaigne, également, avec la création, officiellement annoncée le 26 mars, du groupe de travail «Makers Pro Sa Sardigna», une équipe qui, à ses débuts, réunissait notamment les FabLab de Sassari, Sulcis Nuoro et Cagliari, l'ArtLab de l'Académie des Beaux-Arts Mario Sironi de Sassari, l'Université de Sassari ou encore l'association Sardegna 2050. Le groupe étant bien entendu ouvert à tous ceux, entreprises ou particuliers, qui souhaitent apporter leur contribution et travailler à la création et au développement de solutions permettant d'aider les équipes médicales impliquées dans la lutte contre le Covid-19. La première mission mise en œuvre par cette team est le projet «Sos Makers Pro Sa Sanidade e Sa Sardigna» avec, comme en Corse, le recours à l'impression 3D et la découpe laser pour la production de prototypes de visières de protection pour les personnels soignants : grâce au soutien de Sardegna Ricerche [émanation de la Région autonome de Sardaigne ayant pour mission la promotion et le développement des recherches scientifiques et des innovations technologiques] qui a acquis du matériel et mis également à disposition celui de ses laboratoires, 340 prototypes de visières ont été remis en un temps record aux hôpitaux de l'île. Et 500 autres étaient déjà en cours de réalisation dès le 27. Le 30 mars, on recensait en Sardaigne 622 patients positifs au Covid-19 et 28 morts. C'est à Sassari que la situation semblait la plus préoccupante avec 454 cas au 30 mars. Le 25 mars, lors d'une visio-conférence de presse, le président de la Région autonome, Christian Solinas avait indiqué que plus d'un quart [26%] des personnes contaminées en Sardaigne étaient des soignants, la proportion des personnels médicaux positifs atteignant même 50% sur la province de Sassari. ■ EM

Sources : Uniss [Università di Sassari], L'Unione Sarda, La Nuova Sardegna, covid19.vistanet.it




Photo Sos Makers Pro Sa Sanidade e Sa Sardigna

en veille pour savoir ce qu'on peut faire à notre échelle. On a fait quelques masques en tissu il y a quelques jours. Et puis, on s'est dit qu'il fallait passer à la vitesse supérieure et mobiliser nos solutions technologiques. On a donc pris attache avec les autorités sanitaires pour savoir ce dont elles avaient besoin, et il est ressorti un énorme besoin de protections. On était déjà en veille sur tout un tas de projets en open source qui circulent en France et en Italie et, rapidement, s'est imposé le système de visière qu'on a retenu comme produit-phare», indique Vannina Bernard-Leoni, la directrice du pôle innovation de l'Université de Corse. Après avoir réalisé son premier prototype le dernier mercredi de mars et l'avoir diffusé à l'hôpital, aux laboratoires et à l'Ehpad de Corte pour validation, le Fab Lab fait désormais chauffer sa machine de découpe laser pour produire près de 150 visières par jour. En parallèle, une des imprimantes 3D de ce lieu d'innovation a été délocalisée dans le grand sud à Porto-Vecchio, au domicile de l'un de ses employés, afin de pouvoir également pourvoir ce territoire en visières. «Désormais, des makers sont ainsi présents à Ajaccio, Corte et Porto-Vecchio, mais aussi à Bastia, en Balagne et même dans le rural à Cozzano», précise Vannina Bernard-Leoni. En tout, une petite trentaine de sites de productions, parmi lesquels d'autres Fab Labs, des entreprises comme Icare Technologies ou CampusPlex, mais aussi des particuliers à l'instar de Cédric Daudon. «On essaye de structurer ce réseau de

makers sur tout le territoire pour que la production soit coordonnée, réponde au plus près des besoins, et pour que les établissements qui auraient besoin de visières sachent à qui s'adresser», explique-t-elle par ailleurs, en dévoilant, qu'en tout, l'ensemble de ces makers peut déjà produire environ 300 visières par jour. «C'est une bonne chose que plein d'initiatives soient en contact. Tout le monde essaye d'être efficace, se passe les informations. On a les machines, les bonnes volontés, mais comme cela s'accélère un peu, les matériaux comme les feuilles de PVC, ou les élastiques risquent de nous manquer. On a donc besoin de coordination pour faire des appels aux dons de matériaux, car dans le même temps les sollicitations se multiplient, et il ne faut pas créer de déception puisque là, on donne le sentiment aux soignants qu'on peut avoir des solutions locales pour certains équipements de protection», ajoute encore la directrice du pôle innovation de l'Université.

À noter que le Fab Lab de Corte et la start-up Icare Technologies mobilisent également leurs forces et leurs machines de prototypage 3D pour travailler, par anticipation, sur des valves d'adaptation permettant de transformer les masques de snorkeling Easybreath de Decathlon en respirateurs, si ces derniers venaient à manquer sur l'île. «Pour le moment, cela ne correspond pas à un besoin et il faut espérer que ce ne soit jamais le cas», souligne Vannina Bernard-Leoni. ■ Manon PERELLI

DE LA CONJONCTURE AUX CONJECTURES



FERMÉ
POUR CAUSE
DE PANDEMI E

La crise sanitaire sans précédent que connaît le monde a également des effets sur les méthodes de travail des statisticiens. Ainsi l'Insee, confronté à une situation totalement « inédite » doit-il tenter, à défaut de pouvoir mesurer avec précision, d'évaluer l'impact de la pandémie sur l'économie du pays.

A la mi-mars, l'Insee a indiqué ajourner sa Note de conjoncture de mars et se donner pour objectif d'effectuer une évaluation de la situation économique toutes les deux semaines. La première a été publiée le 26 mars, en même temps que les résultats des enquêtes de conjoncture, en forte baisse, mais qui, prévient Jean-Luc Tavernier, directeur général de l'Insee, « ne suffisent pas à prendre la mesure de la chute d'activité puisque les réponses des entreprises ont été pour la plupart collectées avant le début du confinement ». L'institut a donc eu recours à d'autres sources d'informations, parfois quantitatives, parfois exclusivement qualitatives, et, à la guerre comme à la guerre, à « des méthodes inhabituelles », afin de donner un ordre de grandeur de la perte d'activité, instantanée, par rapport à une semaine normale. Jean-Luc Tavernier ne cache pas avoir hésité à donner son feu vert à pareil exercice. D'une part, parce qu'il peut sembler « dérisoire de mesurer l'activité économique quand la préoccupation première est d'éviter une catastrophe sanitaire ». D'autre part, parce qu'« un statisticien répugne à donner un résultat dont il n'est pas suffisamment assuré. Et c'est peu de dire que ce que nous présentons aujourd'hui est fragile, susceptible d'être révisé » et pour cause: outre que l'Insee vit là une situation totalement inédite, la situation est très évolutive, avec des secteurs où l'activité reprend après s'être interrompue et d'autres où le creux est sans doute à venir: dans certains secteurs industriels et dans les travaux publics, l'activité reprend après s'être interrompue; dans d'autres secteurs, par exemple dans les services aux entreprises, le creux n'est sans doute pas encore atteint. In fine, le directeur général de l'Insee a jugé que « pour incertain et imprécis qu'il soit », communiquer « ce premier ordre de grandeur était préférable à ne rien dire du tout ».

Si, avec la propagation dans le monde de l'épidémie de coronavirus, les mesures prises pour endiguer la crise sanitaire ont eu des conséquences lourdes sur le fonctionnement des différentes économies, les enquêtes de conjoncture françaises de janvier et février 2020 « ont été relativement peu touchées par les effets de cette crise ». Il faut attendre les résultats des enquêtes de mars – au de-

meurant assez partiels puisqu'ils reflètent en majorité l'opinion des chefs d'entreprises pendant la première quinzaine du mois, avant les annonces de confinement – pour voir s'exprimer les inquiétudes des entreprises. Il n'en ressort pas moins « une lourde chute du climat des affaires, en lien direct avec la crise sanitaire en cours » puisqu'au niveau global, le climat des affaires perd 10 points ce qui constitue la plus forte baisse mensuelle de cet indicateur depuis 1980. Les dégradations les plus notables concernent les services [-14 points] et le commerce de détail [-13 points]. L'indicateur de climat de l'emploi perd 9 points connaît également sa plus forte chute. S'agissant des estimations*, au 26 mars, la perte d'activité économique était estimée à 35 % par rapport à une situation « normale ». Plus particulièrement affectés, les secteurs de la construction [-89 %], de l'industrie hors agro-alimentaire [-52 %], et les services marchands [-36 %].

La consommation des ménages serait également inférieure de 35 % à sa « normale », la plus forte contribution à cette baisse résultant de l'effondrement de la consommation de nombreux biens de l'industrie manufacturière [-60 %], qui compte pour 18 points de cette baisse. Certaines dépenses de consommations, celles liées à l'eau et l'électricité, se maintiennent, d'autres se sont réduites considérablement réduites [-90 % voire - 100 %] notamment pour ce qui touche au matériel de transport, au textile, à l'habillement. En revanche, on noterait une légère augmentation [+5 %] pour la consommation pour des produits de l'industrie pharmaceutique et pour les produits agricoles et agro-alimentaires [+ 6 %], du fait du confinement et de la baisse de la consommation dans la restauration.

S'il n'est pas aisé, sur la base d'une estimation des effets « instantanés », de déduire des prévisions trimestrielles ou annuelles d'évolution du PIB français, cette évolution étant étroitement liée au scénario de sortie de la crise sanitaire que l'Insee ne saurait prévoir, il est à tout le moins possible d'estimer qu'un mois de confinement se traduirait par une baisse de 12 points de PIB trimestriel, soit - 3 points de PIB annuel. ■ PMP

*les hypothèses ont été formulées à partir de sources diverses: remontées directes d'entreprises et de fédérations professionnelles via les informations collectées par la Direction générale des entreprises, France Industrie, le Medef, Rexecode, etc. mais aussi consommation d'électricité, transports ferroviaires ou statistiques sur les transactions par cartes bancaires obtenues via le Groupement cartes bancaires CB

Quand le mauvais temps sanitaire entraîne fermetures de lieux de culture et vie plus sédentaire, il est bon de découvrir ou de redécouvrir livres, films et séries...

LIRE

La passe-miroir



Devoir rester en retrait et attendre que tout aille enfin mieux, Christelle Dabos a connu ça. Âgée aujourd'hui d'une quarantaine d'années, elle a dû subir, il y a de cela quelques années, une lourde opération chirurgicale. Pour occuper sa convalescence et rompre son isolement, elle rejoint une plate-forme d'écriture, Plume d'Argent, et y développe la trame d'un cycle de fantasy. Les retours des autres contributeurs l'incitent à participer au premier concours Roman jeunesse Gallimard, organisé en 2012. Elle en sera la lauréate et, en 2013, Gallimard publie *Les fiancés de l'hiver*, premier tome de la série *La passe-miroir*, qui sera traduit en dix langues.

La Passe-miroir a pour cadre une sorte d'archipel né d'un ancien et mystérieux cataclysme, la Déchirure, qui a morcelé l'ancien monde, donnant naissance à des « arches » flottant dans les cieux, à mi-chemin entre îles et planètes. Chaque arche est régie par un « esprit de famille », être immortel considéré comme l'aïeul des clans de son arche, auxquels il aurait transmis une partie de ses pouvoirs. Certains ont la faculté de créer de puissantes illusions, visuelles, auditives, olfactives, tactiles ou gustatives. D'autres sont devins. D'autres encore ont le don de métamorphose. Ophélie est une jeune fille effacée, solitaire, réfugiée derrière une masse de cheveux rebelles, de grosses lunettes et une épaisse écharpe de laine. Elle vit sur Anima, dont les habitants ont des pouvoirs liés aux objets : ils peuvent leur insuffler la vie, les réparer ou, comme c'est le cas d'Ophélie, lire leur passé en les touchant. Elle a également le don de voyager en empruntant des miroirs. Sa petite vie monotone, qui lui convient parfaitement, bascule le jour où elle est fiancée d'autorité avec un jeune homme d'une autre arche, le Pôle, où elle doit suivre son promis, Thorn, un grand flandrin à peu près aussi avenant qu'une porte de chambre froide. À la capitale du Pôle, la Citacielle, Ophélie va réaliser qu'elle et Thorn sont les instruments d'un vaste complot impliquant plusieurs arches. Outre le fait d'avoir créé véritablement un univers fascinant, Christelle Dabos a su éviter l'écueil des héros bien propres, trop beaux pour être vrais, amenant ses lecteurs à se passionner pour deux personnages à première vue falots, voire ternes, souvent à la limite du calamiteux, qu'elle fait grandir, gagner en relief, dont elle trempe le caractère, à mesure que son récit progresse. Un cycle initialement destiné aux adolescents, mais qui a su conquérir plus d'un adulte. ■ EM

Le dernier tome, La tempête des échos, est paru fin 2019 chez Gallimard. Les trois premiers ont été réédités au format de poche chez Folio. Les quatre tomes sont disponibles en formats numériques.

Savoir + : www.passe-miroir.com

JOUER

Empire total war

ETW est un jeu de stratégie développé par Creative Assembly et publié par Sega en 2009 sur PC et en 2012 sur Macintosh, cinquième opus de la saga des Total war, il se déroule au XVIII^e siècle. et propose un mode campagne et un mode bataille.

L'objectif de la campagne est de construire un empire dans plusieurs régions du monde (Inde, Moyen Orient, Europe, Amériques et Maghreb). Le jeu s'effectue au tour par tour. Le joueur choisit la nation avec laquelle il désire commencer [ex: Grande Bretagne, Prusse, Pologne-Lituanie, Empire Ottoman, etc]. Pour bâtir un empire puissant et respecté, il est nécessaire d'obtenir de nouvelles provinces [par la force ou grâce à la politique], d'avoir une économie solide en mettant la main sur des ressources précieuses, soit par le commerce soit en attaquant les routes commerciales de ses adversaires. Recherches technologiques et philosophiques sont aussi importantes, elles permettent à votre nation d'obtenir du prestige et de prendre l'ascendant militairement et économiquement. Le joueur dispose aussi de la possibilité d'employer des espions afin de dérober des avancées aux autres nations, faire assassiner leurs dignitaires ou saboter leurs infrastructures. ETW dispose de plusieurs extensions [ou downloadable content] permettant de revivre la guerre d'indépendance des États-Unis ou encore de choisir une nation indienne.

Mais là où le jeu fait mouche, c'est dans son système de batailles en temps réel. Il en existe 3 types : terrestres, sièges et combats navals, ETW étant le premier opus de la saga à proposer ce type de combat. Le joueur peut déployer tout un panel d'unités : troupes de choc, de harcèlement, cavalerie, artillerie. Graphiquement, le jeu est beau et la mécanique est très intéressante. En effet l'environnement a une grande utilité : les unités ont la possibilité de se dissimuler dans les bois et buissons, elles peuvent s'abriter derrière un muret, dans un bâtiment. Le climat a aussi son importance. Ainsi, la neige ralentit les combattants ou au contraire offre certains bonus à d'autres factions habituées à évoluer dans ce genre de conditions telles que la Russie ou la Suède. Le jeu est très plaisant, il bénéficie d'animations très réussies, que ce soit pour les déplacements des unités ou les batailles, et les musiques composées par Richard Beddow apportent une dimension épique aux affrontements. Bien évidemment le jeu offre un mode multi-joueurs allant jusqu'à 8 joueurs. ■ JPM



CARNETS DE BORD

AVIS D'OBSÈQUES, PRESSE LOCALE ET LETTRES ANONYMES

par **Béatrice HOUCHARD**

Journaliste successivement à La Nouvelle République du Centre-Ouest, La Vie, Le Parisien, Le Figaro et L'Opinion. Spécialiste de politique, passionnée de cyclisme et d'opéra.

Auteur notamment de

À quoi servent les députés? (Larousse, 2008),

Le Fait du Prince (Calmann-Lévy, 2017),

Le Tour de France et la France du Tour (Calmann-Lévy, 2019).



Dans la presse régionale, la place prise par les avis d'obsèques ne cesse de s'allonger. On avait constaté le même phénomène pendant la canicule de l'été 2003. Cette fois, ce sera pire. Dans les journaux de l'est de la France, notamment, la longue litanie des morts fait froid dans le dos. Dans le Haut-Rhin, les quotidiens L'Alsace et Les dernières nouvelles d'Alsace [DNA] publiaient 21 avis d'obsèques le 1er mars, puis 48 le 18 mars, 63 le 22 mars. Le dimanche 29 mars, ce sont neuf pages d'avis d'obsèques qu'on pouvait lire dans les DNA, au lieu des deux ou trois habituelles. Dans toute la France, de Paris Normandie à Sud-Ouest, du Dauphiné à Corse Matin, ce sont les mêmes formules que l'on retrouve dans les avis publiés par les familles, que le défunt ait succombé ou non au Covid-19.

On reconnaît que le coronavirus est la cause de la mort au nombre impressionnant de remerciements ajoutés en bas des avis: remerciements aux médecins, au personnel hospitalier, aux infirmières, aux aides médicales. On y trouve parfois des noms, souvent des prénoms. Très souvent, le remerciement va «*au personnel de l'Ehpad*».

Morts ou non du coronavirus, croyants ou non, les défunts de France, comme ceux d'Italie et d'Espagne, n'ont plus droit aux cérémonies habituelles. Il faut faire vite, ne pas aller au funérarium ou seulement quelques minutes, parfois devant un cercueil déjà fermé. Ne plus passer par l'église, n'être pas plus de quelques-uns au cimetière.

Sur les avis d'obsèques, les formules s'enchaînent: «*En raison du contexte sanitaire actuel...*», «*Au vu des décisions gouvernementales...*», «*Compte tenu du contexte épidémique...*», «*Compte tenu des circonstances...*», «*Suite aux directives gouvernementales...*», «*En raison de la crise sanitaire...*», la famille indique que la cérémonie s'est déroulée ou se déroulera «*dans la plus stricte intimité*». Très souvent, elle ajoute qu'un office religieux «*aura lieu ultérieurement*», «*dès que les conditions seront réunies*». Plus rarement, il est mentionné qu'un registre de condoléances est disponible au reposoir de l'hôpital. «*Ses dernières volontés n'ont pas pu être respectées*», lit-on pour un défunt qui souhaitait faire don de son corps à la médecine.

On ressort de cette lecture sonné, fracassé par cette douleur infligée

aux morts, le plus souvent partis sans personne à leurs côtés; et par la double peine infligée aux familles, qui ne connaîtront pas ces moments de recueillement, de retrouvailles, tout bêtement d'accolades, qui ne changent rien au deuil mais aident à le dépasser.

LA POSTE, LA PRESSE ET LE COVID

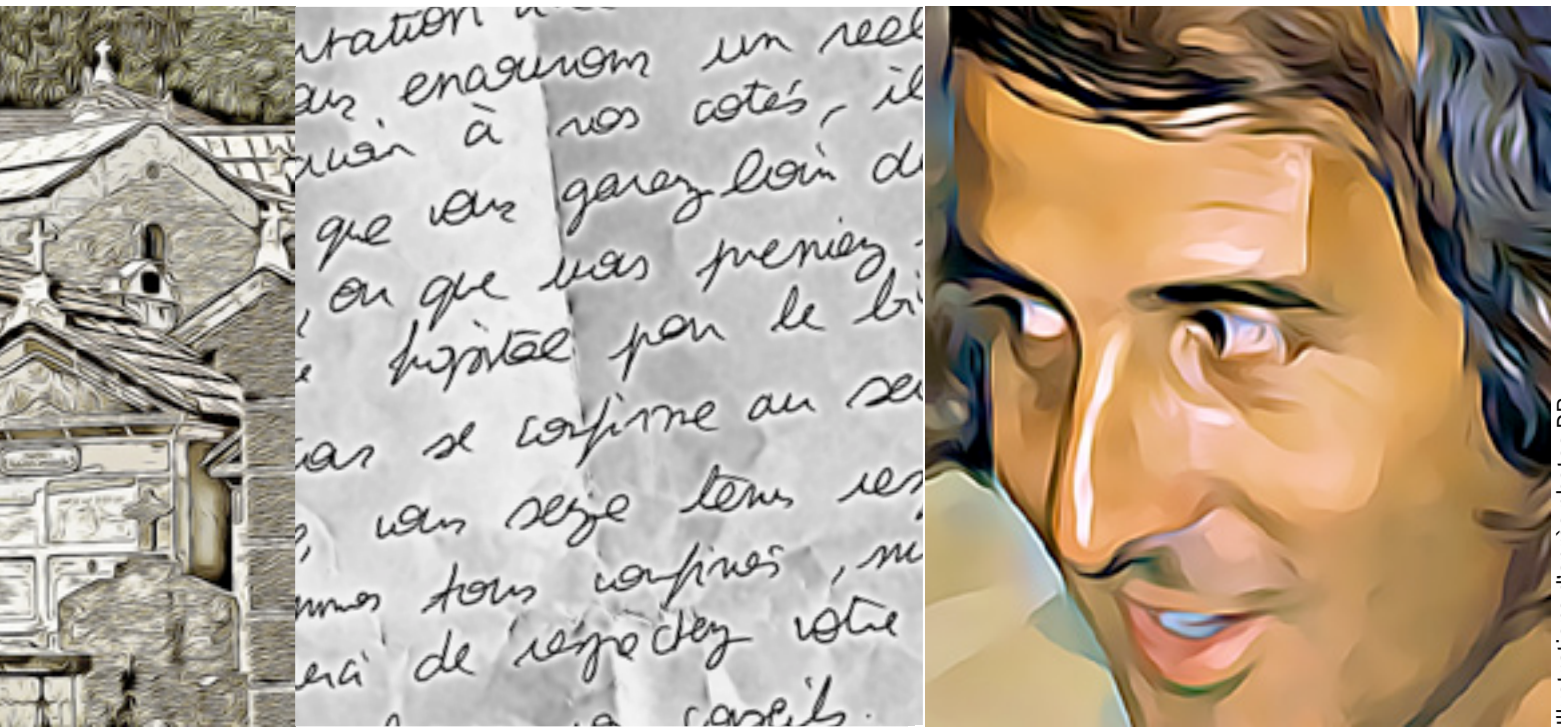
C'est en ces moments douloureux que la presse régionale et locale est souvent la plus utile, la plus proche de ses lecteurs. C'est dans ses colonnes qu'on sait si le marché sera finalement maintenu, si la mairie organise des livraisons de repas aux plus fragiles, si la boulangerie du coin sera ouverte dimanche. Dans ses colonnes qu'on peut découper, depuis le début du confinement, les fameuses «*attestations dérogatoires*» sans lesquelles on ne peut sortir. Dans ses colonnes, enfin, qu'on découvre l'ampleur de la catastrophe en apprenant la mort d'un voisin.

Bien sûr, il y a internet, et heureusement. Mais la presse locale imprimée est irremplaçable. C'est le moment que choisit La Poste pour espacer ses distributions de courrier. Ce sera trois fois par semaine, dans le meilleur des cas. Tant pis pour les abonnés, qui aiment trouver leur journal avec le même plaisir que le pain frais du matin. Dans une tribune largement diffusée, l'Alliance de la presse d'information générale, qui regroupe 298 titres de journaux nationaux et régionaux, a déploré la décision de La Poste: «*Cette décision unilatérale, annoncée par un simple communiqué, a été prise sans préavis ni concertation. Certes, chaque entreprise a aujourd'hui ses problèmes d'organisation et doit en responsabilité protéger ses salariés et prendre les mesures sanitaires adéquates [...] La Poste bafoue ses engagements contractuels tant vis-à-vis des éditeurs qu'envers l'Etat et les contribuables, qui lui versent 100 millions d'euros par an pour assurer la distribution.*»

Pour un secteur de l'économie qui va, comme beaucoup d'autres, énormément souffrir après la crise sanitaire, privé qu'il est jusqu'à nouvel ordre de recettes publicitaires, ce pourrait être pour certains titres le coup de grâce. Encore une histoire de clous sur un cercueil.

LE MEILLEUR ET LE PIRE

On se gardera bien de faire un parallèle entre les deux époques.



Illustrations d'après photos DR

Même si l'on est «en guerre», comme l'a répété Emmanuel Macron, on n'est pas pour autant en juin 1940 quand les Allemands entraînent dans Paris, ou en 1942 avant la rafle du Vel d'Hiv. Mais c'est fou comme certains comportements poussent à faire le rapprochement. Comme sous l'Occupation, si j'en crois les récits familiaux et ce que j'en ai lu dans les livres, les personnalités se dégagent et se révèlent, pour le meilleur et pour le pire.

Il y a de formidables élans de solidarité. Des jeunes qui font des courses pour des voisins âgés; des entreprises qui changent d'activité pour fabriquer des masques ou du gel hydroalcoolique (ah, cette pénurie, on n'a pas fini d'en parler!); des livraisons gratuites de pizzas dans les services d'urgence des hôpitaux; des mairies qui prennent en charge des livraisons aux personnes qui ne peuvent sortir; ces personnels d'un Ehpad qui décident de se confiner avec leurs résidents pour ne pas risquer de leur rapporter le virus de l'extérieur; des mots gentils (voire des fleurs) adressés à ces caissières sous-payées et mal traitées depuis des lustres, qui sont fidèles au poste parce qu'il faut travailler mais aussi, confient certaines d'entre elles, parce qu'elles ont le sentiment d'être utiles à la société.

Et puis il y a le pire. Ceux qui profitent de la pénurie pour ressusciter le marché noir. La police a même pris, la main dans le sac, un interne des hôpitaux et des pharmaciens qui revendaient pour leur propre compte les masques qu'ils venaient de recevoir. Ceux qui ont tenté de vendre des attestations dérogatoires (les quatre pour 5 euros). Et ces voisins qui, en d'autres temps, auraient envoyé à la Kommandantur des lettres anonymes en assurant être «de bons Français» et qui demandent à un médecin ou à une infirmière, de déménager par crainte d'être contaminés. Il a fallu vérifier plusieurs fois pour être sûr que ce n'était pas de la vulgaire fake news. Mais non, c'était vrai.

Exemple signalé le 21 mars par Le Parisien, ce message adressé à une infirmière de l'Essonne: «*Nous encourageons un réel danger de vous avoir à nos côtés, il est préférable que vous vous gariez loin de la résidence ou que vous preniez un logement dans votre hôpital pour le bien de tous! Si un cas se confirme dans la résidence, vous serez tenue pour responsable.*» Un message à vomir. Par temps d'épidémie et de confinement, en l'an de grâce 2020, tout change

et rien ne change. Il y a toujours des gens bien et des salopards. Justement, on a pu revoir à la télévision La Grande vadrouille et Papy fait de la résistance. Je me demande à quels films le confinement de 2020 donnera naissance.

DES VISAGES SUR LE COVID-19

Ce sont les premiers morts connus, si l'on ose dire. Le musicien Manu Dibango, le 24 mars à Melun, et l'homme politique Patrick Devedjian, le 29 mars à Antony. Ce ne sont pas des morts plus importants que les autres. Mais leur disparition vient contredire la phrase de Jean Giraudoux dans *La guerre de Troie n'aura pas lieu*: «*Le privilège des grands, c'est de voir les catastrophes d'une terrasse.*» Elle vient plutôt appuyer le vers de La Fontaine dans *Les animaux malades de la peste*: «*Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.*»

Chacun y ajoutera telle ou telle personnalité connue et estimée: l'ancien sénateur corse Nicolas Alfonsi, l'avocat et militant nationaliste Lucien Felli, l'ancien journaliste du Monde Henri Tincq, orfèvre en religions ou Pape Diouf, ancien président de l'OM. Et la liste est loin d'être close.

LA CHINE AURAIT MENTI?

La Chine a-t-elle menti sur le nombre de morts causés par le Covid-19? On serait tenté de répondre «oui, évidemment!», persuadé qu'on est que les autorités chinoises ont, d'évidence, un problème avec ce qu'on nomme, chez nous, la transparence. Pour l'instant, on n'en sait rien. On sait seulement que le chiffre officiel de morts à Wuhan, ville de onze millions d'habitants, est de 2535 et d'un peu plus de 3000 pour l'ensemble du pays. Et que, depuis la fin progressive du confinement, les habitants font la queue pendant des heures et des heures pour récupérer l'urne funéraire de leurs défunts. Encore faut-il avoir à l'esprit qu'il y a les morts du virus, et tous les autres. En France, par exemple, on enregistre chaque jour environ 1600 morts, indépendamment de l'épidémie.

Mais le doute demeure et il est fort. On savait déjà que le pouvoir chinois avait tardé à révéler l'épidémie. S'il a aussi menti sur ses effets, on comprend mieux qu'en Europe, responsables et médecins aient longtemps sous-estimé l'ampleur de la catastrophe à venir. Au moment des bilans, ce ne sera pas une consolation. ■



CREATIONS SOCIETES

N° 01

ACQUA BELLA

**Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle**

**Au capital de 1000 €
Au fil de l'Eau - Rte d'Arca
20137 Porto-Vecchio**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 18 Mars 2020, à Porto-Vecchio, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ACQUA BELLA
Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Objet : Tous travaux de maçonnerie générale, gros œuvre et second œuvre du bâtiment, peinture, placo, vitrerie, plomberie, électricité, climatisation et notamment la construction de piscines et l'installation de spas et tout autre produit associé. La vente de piscines, de spas et de tout autre produit associé. La maintenance, l'entretien et la réparation de piscines, de spas et de tout autre produit associé.

Siège social : Au fil de l'Eau - Rte d'Arca - 20137 Porto-Vecchio

Durée : 99 ans à compter du jour de son immatriculation au RCS d'Ajaccio

Capital social : 1000 euros
Président : Monsieur LABROUSSE FERRETI Romain, Ludovic. Né le 5 Mai 1988 à BASTIA (2B). Demeurant à Sainte Lucie de Porto-Vecchio [Corse-du-Sud] Pascia Vecchia, Route de Pinarello,

Accès aux assemblées et vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Transmission des actions : Cession libre des actions.

Immatriculation sera faite au RCS d'Ajaccio

Pour avis,

N° 02

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 10/03/2020, il a été constitué une SAS dénommée :

SDBF PROMOTION

Siège social : Migliacciario, 20243 PRUNELLI-DI-FIUMORBO

Capital : 500€

Objet : Promotions Immobilières

Président : M. Pierre SIMEON DE BUOCHBERG, Migliacciario, 20243 PRUNELLI-DI-FIUMORBO.

Directeur Général : M. FABIE BORIS, Res U Caselu, 20230 TALASANI.

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BASTIA.

N° 03

SOLEDA

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 1.000 euros

Siège social : Villa Eternita

Rte Alzitella - 20114 Sotta

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 17 Mars 2020, à Sotta, il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SOLEDA

Forme : Société par Actions Simplifiée

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous logements, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Siège social : Villa Eternita - Rte Alzitella - 20114 Sotta

Durée : 99 ans à compter du jour de son immatriculation au RCS d'Ajaccio

Capital social : 1000 euros

Président : Madame FACCIOTTI Jacqueline, Marie-Pascale. Demeurant à SOTTA [Corse-du-Sud], Villa Eternita - Route Alzitella, Née le 27 Septembre 1961 à Orange [Vaucluse].

Accès aux assemblées et vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Transmission des actions : Cession libre des actions.

Immatriculation sera faite au RCS d'Ajaccio

Pour avis,

N° 04

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 31/03/2020, il a été constituée une SAS dénommée :

SUPER ALI SERVICES

Siège social : Lotissement Sainte Restitute, 20214 CALENZANA Capital : 500 €

Objet social : Entretien, nettoyage industriel et maintenance auprès des centres de distribution agro-alimentaire

Président : M Dahmani Ali demeurant Lotissement Sainte Restitute, 20214 CALENZANA élu pour une durée de illimité.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles ou les actions sont cessibles avec l'accord du président de la société aux tiers

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BASTIA.

N° 05

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 23/03/2020, il a été constituée une SAS dénommée :

LA RESIDENCE DE LERGIE

Siège social : Migliacciario, 20243 PRUNELLI-DI-FIUMORBO

Capital : 500€

Objet : Promotions Immobilières

Président : M. Boris FABIE, U Caselu, 20230 TALASANI.

Directeur Général : M. Pierre SIMEON DE BUOCHBERG, Migliacciario, 20243 PRUNELLI-DI-FIUMORBO.

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BASTIA.

N° 06

SERENITY

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 1.000 euros

Siège social : Villa Eternita

Rte Alzitella - 20114 Sotta

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 17 Mars 2020, à Sotta, il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SERENITY

Forme : Société par Actions Simplifiée

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous logements, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Siège social : Villa Eternita - Rte Alzitella - 20114 Sotta

Durée : 99 ans à compter du jour de son immatriculation au RCS d'Ajaccio

Capital social : 1000 euros

Président : Monsieur LABROUSSE Jean-Luc, Freddy, René. Demeurant à SOTTA [Corse-du-Sud] - Villa Eternita - Route Alzitella, né le 22 Mars 1956 à Asnières La Giraud.

Accès aux assemblées et vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Transmission des actions : Cession libre des actions.

Immatriculation sera faite au RCS d'Ajaccio

Pour avis,

N° 07

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 18/02/2020, il a été constituée une SAS dénommée :

INGE-CO STRUCTURE

Siège social : 515 rte de la mer 20240 GHISONACCIA. Capital : 500€.

Objet : Bureau d'études techniques. Président : M SISTI Anthony, Maison Pieraggi, 20240 GHISONACCIA. Directeur Général : Mme RAZAFINTSALAMA Tolotra, 24 rue maryse bastie, 52000 CHAUMONT. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de BASTIA.

MODIFICATIONS GERANTS

N° 08

G.F.C.A PATRIMOINE

Société Civile Immobilière

Au capital de 1000.00 €

Siège social : Stade Ange Casanova

Route de Mezzavia, 20167 Ajaccio

812 902 880 RCS Ajaccio

AVIS DE PUBLICITE

Suivant décisions de l'assemblée générale mixte en date du 28 janvier 2020, il est pris acte de :

- la démission du poste de gérant de Monsieur Olivier Antoine-Paul MINICONI résidant sis 6 avenue Pascal Paoli à 20000 Ajaccio

- la nomination de Monsieur Mathieu MESSINA, demeurant 12 Quai des Martyrs - Immeuble Mare Vista à 20200 Bastia en qualité de gérant à compter du 28 janvier 2020.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce d'AJACCIO.

Pour avis, le représentant légal.

N° 09

GAZELEC FOOTBALL CLUB

AJACCIO GFCA FOOTBALL

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 20.000.00 €

Siège social : STADE Ange Casanova

Route de Mezzavia, 20167 Mezzavia

752 317 396 RCS Ajaccio

Suivant décisions de l'associée unique du 28 janvier 2020 :

- Démission du poste de gérant de Monsieur Christophe ETTORI, demeurant Résidence Plein Soleil, Le Vénus, à 20000 Ajaccio.

- Nomination de Monsieur Mathieu MESSINA, demeurant 12 Quai des Martyrs - Immeuble Mare Vista à 20200 Bastia en qualité de gérant à compter du 28 janvier 2020.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis, la gérance.

MODIFICATIONS SIEGE SOCIAL

N° 10

JM CASA

Société Civile Immobilière

Au capital de 1000 euros

Siège social :

Résidence Le Saint Anne

Bâtiment A, Erbajolo

20600 Bastia

801 441 015 RCS Bastia

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 23 mars 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du Résidence Le Saint Anne, Bâtiment A, Erbajolo, 20600 BASTIA au lotissement Cœur de Borgo, Lieu-dit Revinco, 6, rue des Bruyères, Chez Monsieur Marc AZEVEDO MOREIRA, 20290 BORGIO, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Les modifications résultant du présent avis sont les suivantes :

Ancienne mention : Le siège social est fixé Résidence Le Saint Anne, Bâtiment A, Erbajolo, 20600 BASTIA.

Nouvelle mention : Le siège social est fixé lotissement Cœur de Borgo, Lieu-dit Revinco, 6, rue des Bruyères, Chez Monsieur Marc AZEVEDO MOREIRA, 20290 BORGIO.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis, La Gérance.

N° 11

BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 1000.00 euros

499 715 571 RCS Bastia

Suivant décisions du gérant du 2 mars 2020 :

- Le siège social a été transféré à compter du 2 mars 2020, de Ville di Pietrabugno, Port de Toga, Bât A2, à Bastia, 20600 La Closerie des Chênes - bâtiment C - Lieu-dit Marinacce.

En conséquence l'article 4 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, la gérance.

N° 12

LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er mars 2020 fait à Bastia, enregistré au Service des Impôts de Bastia le 10/03/2020, Dossier 2020 00009410, Ref 2B04P31 2020 A 00475 La société dénommée "FMG", SARL au capital de 7.500 €uros, dont le siège est situé à BASTIA [20200], 2, Rue Sebastiano d'Alzeto, immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 879 258 713, représentée par M. Laurent FERRENTI, A confié à : La Société dénommée "ATELIER DEA", SAS au capital de 1.200,00 €uros, dont le siège social est situé à BASTIA [20200], 2, Rue Sebastiano d'Alzeto, Place du Marché, en cours d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de BASTIA, représentée par M. Jérémy RICOVERI, L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de snack, sandwicherie, vente de boissons non alcoolisées situé à BASTIA [20200], 2, Rue Sebastiano d'Alzeto, Place du Marché, connu sous le nom de "L'ATELIER" ; Pour une durée de 3 ans à compter du 15 mars 2020 sans reconduction.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique avis, le locataire-gérant.

N° 13

SCCV CELYA

SARL au capital de 100.00 €
Siège social : Campo Di Santi
20213 Folelli
R.C.S. Bastia 532 427 853

Par AGE du 27 03 2020, les associés ont décidé à compter de ce jour de transférer le siège social au CHEZ MR SOUSA DA SILVA, LIEU-DIT PONTICCHIO, SUPRANO, 20230 POGGIO MEZZANA Immatriculation au RCS de BASTIA.

N° 14

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BASTIA
BP 345 - 20297 Bastia Cedex

Par jugement en date du 31/03/2020, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Sauvegarde à l'égard de :

Du Fango [SAS]

Centre Leclerc l'Annonciade
Quartier du Fango - 20200 Bastia
Activité : Exploitation d'un Super Marché et d'un drive
RCS Bastia : B 329 312 789, 84 B 30
Mandataire Judiciaire :

SELARL ETUDE BALINCOURT

(Me Frédéric TORELLI
et Me Guillaume LARCENA)

1, rue Salvatore Viale
Immeuble U Palazzu
20200 Bastia

Administrateur Judiciaire :

SELARL Xavier HUERTAS

1, rue Lamartine - 06000 Nice

Mission : de surveiller le débiteur dans sa gestion.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse :

<https://www.creditors-services.com>

Pour extrait,

La SELARL Me Nicole CASANOVA, Greffier.

N° 15

T MERAIR

EURL au capital de 450.000 €
Siège social : 18, Rue Dr Del Pellegrino
20090 Ajaccio
837 901 636 RCS d'Ajaccio

En date du 07/07/2019, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société 17 Rue du Dr Del Pellegrino, 20090 AJACCIO, à compter du 07/07/2019. Mention au RCS de Ajaccio.

N° 16

SCI BADINAND,

SCI au capital de 1000 €
Siège social : 4 rue Salvatore Viale
20200 Bastia-494765126 RCS Bastia

Le 15/03/2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Gérard Badinand, 4 rue Salvatore Viale, 20200 Bastia et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Bastia.

N° 17

FIN DE LOCATION GERANCE

Résiliation Amiable du contrat de location-gérance du fonds de commerce de « VENTE D'ARTICLES DE PECHE, CHASSE, SPORT » connu sous l'enseigne « ALISO SPORTS », situé Résidence Saint Anne - 20217 SAINT FLORENT (Haute-Corse). Consentie par acte sous seing privé en date à Saint-Florent du 12 mars 2015, Par : Monsieur MAEREL Guy, immatriculé au RCS de Bastia sous le numéro 721913 366. A : Madame CHERUBINI Marie, immatriculée au RCS de BASTIA sous le numéro 810 264 184. A compter du 31 Mars 2020.

Pour insertion,

N° 18

MDUX,

SAS au capital de 2.000 €,
Place de l'Eglise - 20226 Novella
841 594 450 RCS Bastia

AVIS

En date du 18 mars 2020, les associés décident à compter du même jour de :
- nommer en qualité de Directeur Général Mme Elisabeth MANCA, demeurant à LE PLESSIS ROBINSON - 1 rue Joseph Lahuec,
- désigner en qualité de commissaire aux comptes titulaire la société YVON ROBBE AUDIT ET CONSEIL, exerçant à Saint Grégoire [35] - 6 parc de Brocéliande.

Pour avis,

N° 19

VIA GAIA

SASU au capital de 500 €
Siège : Porcellone
20243 Prunelli Di Fiumorbo
843618893 RCS de Bastia

Par décision de l'AGE du 02/04/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme PAOLACCI Emilie 1111 Route de la Plaine, 20243 PRUNELLI DI FIUMORBO, et fixé le siège de liquidation au siège social ou seront également notifiés actes et documents. Mention au RCS de BASTIA.

N° 20

SIVOM DES PLAINES DU SUD DE LA CORSE
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Nom et adresse de l'organisme acheteur : S.I.V.O.M. DES PLAINES DU SUD DE LA CORSE - Mairie de Figari - 20114 FIGARI - Tel. 04.95.71.00.23 – Fax. 04.95.71.04.65.
2. Objet du marché : MISE EN CONFORMITE DES CANALISATIONS D'EAU POTABLE SUR LE RD 322 ET LE NOUVEAU GIRATOIRE DE LA RD 859
3. Durée du marché ou délais d'exécution : 2 mois, il n'est pas modifiable par le candidat
4. Critères d'attribution : L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés dans le Règlement de la Consultation.
5. Procédure : Procédure Adaptée en application de l'article R2123-1 du code de la commande publique. Le maître d'ouvrage prévoit une négociation, il se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.
6. Conditions de participation : Le candidat ne devra pas être frappé d'interdiction de soumissionner conformément aux articles L2141-1 à 5 du code de la commande publique.
7. Date limite de réception des offres : 01/06/2020 à 12 heures
8. Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception de celles-ci
9. Date d'envoi du présent avis à la publication : Lundi 01 Juin 2020 12h00
10. Modalités d'obtention du dossier : Les dossiers de consultation seront télé-chargés gratuitement sur le site du profil acheteur : <http://www.klekoon.com>
11. Modalités de remise des candidatures et des offres : Les offres seront remises obligatoirement par voie dématérialisée sur le site du profil acheteur.
12. Renseignements complémentaires :
Obtention de renseignements d'ordre administratif :
auprès du maître d'ouvrage figurant au § 1 ci-dessus
Obtention de renseignements d'ordre technique :
auprès du Cabinet Blasini - 11, bis Avenue Jean Zuccarelli - 20200 BASTIA
Tél. : 04.95.31.16.27 – Fax : 04.95.32.29.23 - contact@cabinet-blasini.fr

Le Président, Jérôme POLVERINI.

N° 21

AVIS RECTIFICATIF**Département de publication : 20 Corse-du-Sud**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Cté Cnes de l'Alta-Rocca
Objet du marché : Rectificatif : Études d'opportunité et de faisabilité pour la réhabilitation du château de quenza
Type d'avis : Avis d'appel public à concurrence
Type de procédure : Procédure adaptée
Catégorie : Service
Support(s) de parution : <http://alta-rocca.e-marchespublics.com>
<http://www.e-marchespublics.com>
Date et heure limite de dépôts : Offre : 18/05/2020 à 16 h 00

N° 22

AVIS

Par acte ssp à L'ILE-ROUSSE du 26/03/2020, enregistré au SERVICE DE PUBLICITÉ FONCIÈRE ET DE L'ENREGISTREMENT DE BASTIA, après le délai légal instauré par l'Ordonnance du 27/03/2020, la SNC BATTESTI, au capital de 200 000 € - RCS BASTIA 753 215 599 - Siège social Immeuble Saint-Angelo 20220 L'ILE-ROUSSE, en la personne de sa gérante Mme Patricia THIBAUT non d'usage BATTESTI dûment habilitée, a cédé à Mme Solange LUCCHESI née le 08/10/1959 à ROGNES [13] commerçante, RCS 325 640 761 - demeurant Lot Erabajolo, Lozari, 20226 BELGODERE, exploitant sous la forme d'une EURL, un fonds de commerce de vente de tabac, jeux de la Française des Jeux et activités connexes, exploité Immeuble Saint-Angelo, boulevard Fred Scaroni 20220 L'ILE-ROUSSE, moyennant le prix principal de 520.000 €, s'appliquant aux éléments incorporels à hauteur de 488.300 € et aux éléments corporels à hauteur de 31.700 €. L'acquéreur sera propriétaire du fonds de commerce cédé au jour de l'acte et en aura la jouissance avec tous droits et prérogatives y attaché à compter du 01 avril 2020. Les oppositions éventuelles seront reçues pour la légalité au siège du fonds de commerce vendu et pour la validité en l'Etude de KALLIJURIS, Huissiers de Justice, 2, boulevard Fred Scaroni, 20220 L'ILE-ROUSSE et pour la correspondance et le renvoi des pièces au Cabinet de Maître Gérard MINO, Avocat au Barreau de TOULON, 226, rue Jean Jaurès, 83000 TOULON nommé séquestre par les parties, en la forme légale au plus tard dans les dix jours qui suivront la publicité légale au BODACC.

Pour avis,

N° 23

DOMAINE**COMTE ABBATUCCI**

EARL au capital de 57.623 €uros
Siège Social : Lieu-dit Chiesale
Casalabriva, 20140 Petreto-Bicchisano
R.C.S. : Ajaccio 384 658 043

Aux termes d'une délibération en date du 18/03/2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de l'EARL DOMAINE COMTE ABBATUCCI a décidé de transférer le siège social et l'établissement principal du Lieu-dit Chiesale, Casalabriva, 20140 PETRETO-BICCHISANO au Vignoble, Pont de Calzola, 20140 CASALABRIVA à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts comme suit :

* Ancienne mention :

Le Siège de la Société est fixé à : Lieu-dit Chiesale, 20140 CASALABRIVA [Commune de Casalabriva].

* Nouvelle mention :

Le Siège de la Société est fixé à : Vignoble, Pont de Calzola, 20140 CASALABRIVA [Commune de Casalabriva].

Pour avis, La Gérance.

N° 24

SCI REPIOLA**Société Civile**

Au capital de 45.000 €
Siège : Repiola, 20230 San Nicolao
523615243 RCS de Bastia

Par décision de l'AGE du 31/03/2012, il a été décidé d'augmenter le capital social de 56.000 € par apport de biens immobiliers, le portant ainsi à 101.000 €. Mention au RCS de Bastia.

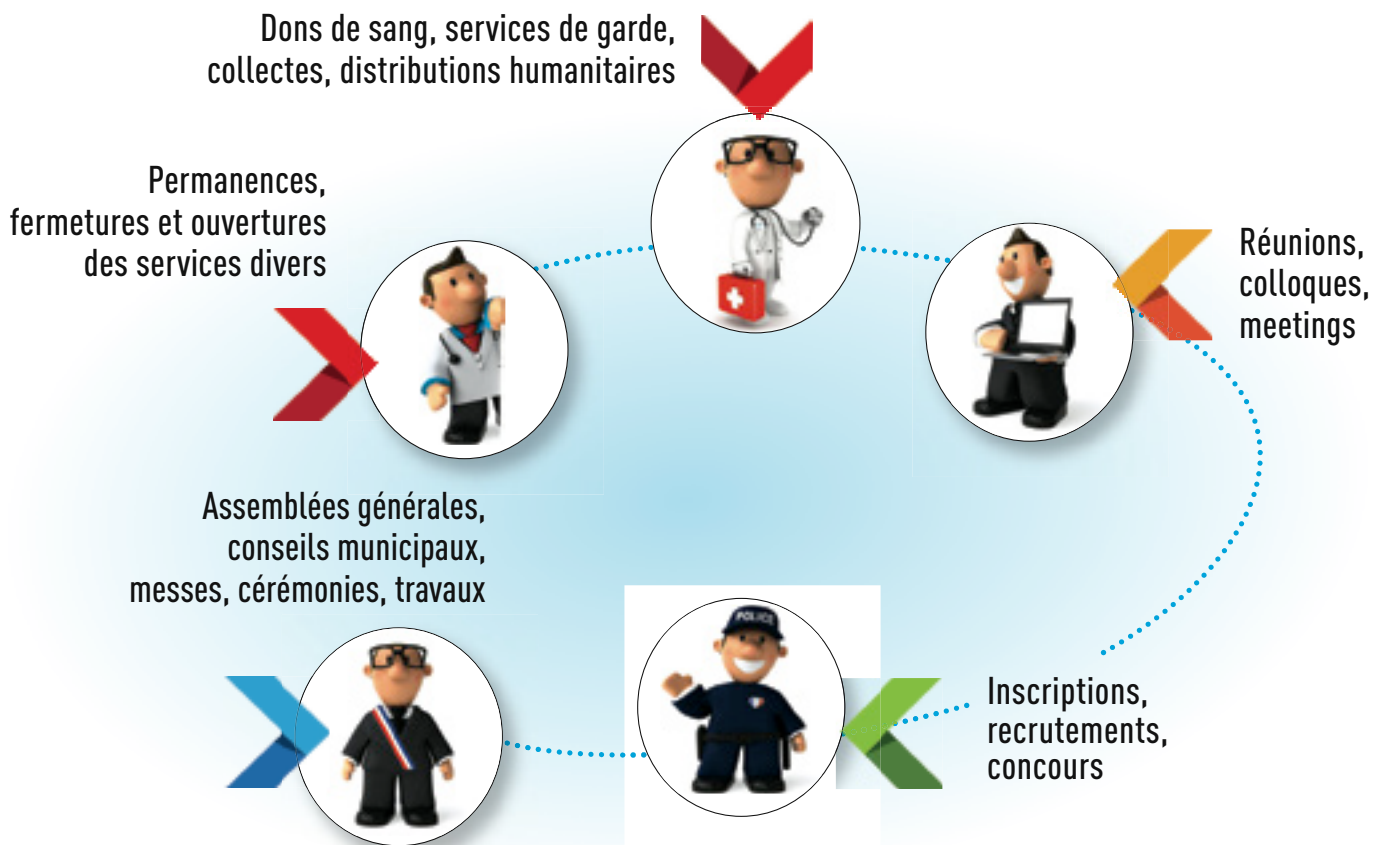
POUR ANNONCER GRATUITEMENT
LES **RENDEZ-VOUS**
DE VOS ASSOCIATIONS
ET COMMUNES



**SERVICE
GRATUIT**

www.icn.corsica/publier-une-info

L'agenda en ligne de votre commune ou de votre association



**POUR COMMUNIQUER
DANS L'AGENDA DE MA COMMUNE**

JE ME RENDS SUR

www.icn.corsica/publier-une-info

